



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27/03/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 20 mars 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Périddy, Nicolas Métivier, Florence Collino, Hervé Lacroix, Thierry Rolland.</p> <p>Excusés : Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier.</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Estelle REMACLE à Gaël MARANDIN, Francis MEUTERLOS à Lucie ROUSSELET-JURCEVIC, Bénédicte LAVIER à Laurent PONCET</p> <p>Secrétaire : Samuel Périddy</p>
Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de Conseillers Présents : 12	
Nombre de Conseillers représentés : 3	
Début de séance : 20h30	
Fin de séance : 21h45	

VOTE DES TAUX DE TAXES

CONVOCATION
LE 20 03 2023

Le Maire informe ses conseillers qu'une augmentation de 7,1 % est déjà appliquée sur les bases par l'état.
Il propose donc de maintenir les taux à leur niveau de 2022.

AFFICHAGE LE

04 AVR. 2023

	BASES PREVISIONNELLES 2023	TAUX 2023	PRODUIT A TAUX CONSTANTS
TFB	3 171 000,00	26,47	839 363,70
TFNB	32 100,00	21,90	7 029,90
TH	2 860 490,00	13,59	388 740,59
CFE	392 800,00	20,23	79 463,44
			1 314 597,63

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les taux de taxes ci-dessus mentionnés
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

